



Médecin de prévention (F/H)



Ancrée dans son territoire, l'Université Grenoble Alpes porte l'IDEX et réunit l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site Grenoble Alpes



60 000 étudiants

7 500 personnels

80 laboratoires de recherche



www.univ-grenoble-alpes.fr

**Poste ouvert en CDD, CDI et
mobilité externe**

Temps plein ou temps partiel

Niveau d'emploi : Médecin

**Salaire en fonction de
l'expérience**

**Localisation :
Centre de Santé
Interuniversitaire (CSIU)**

L'environnement de travail

- Un cadre exceptionnel au cœur du massif Alpin
- Activités sportives et de loisirs été comme hiver aux portes de la ville
- Un environnement de travail épanouissant
- L'UGA, classée dans le top 10 des établissements d'enseignement supérieur français
- L'UGA reconnue pour son excellence en formation et en recherche



Présentation du Centre de santé Interuniversitaire

Le Centre de Santé Interuniversitaire a pour mission de répondre aux besoins de santé de la population étudiante des universités de Grenoble (50 000) et **d'assurer la santé au travail des personnels des universités.**

Le Centre de Santé Interuniversitaire est composé de 45 personnes (médecins, psychologues, infirmiers, secrétaires, assistantes sociales) réparties sur le Campus et sur une antenne à Grenoble.

Le **service de médecine de prévention** est rattaché au centre de santé inter universitaire dirigé par le Dr Nicolas MANZINI.

Site internet : <https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr>

Missions principales

Vous intégrerez une **équipe pluridisciplinaire** et aurez pour missions d'exercer la **médecine de prévention auprès de l'ensemble des personnels de l'Université Grenoble Alpes (UGA)** selon le décret du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la Fonction Publique d'Etat. Vous serez également en charge de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur activité professionnelle ainsi que de conseiller l'administration, les agents et leurs représentants dans le domaine du bien-être et de la santé au travail et contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels.

Contacts

Pour plus d'information sur le poste vous pouvez contacter : **Dr BELLE-MERY Sylvie, Médecin de prévention**

par mail : sylvie.belle-mery@univ-grenoble-alpes.fr

Activités principales :

- Organisation et mise en œuvre de la surveillance médicale périodique des agents
- Réalisation des visites médicales à la demande des agents ou de l'administration
- Préconisations d'aménagements pour l'amélioration des conditions de travail, de l'hygiène et de la prévention des risques d'accident de service ou de maladie professionnelle
- Participation à la prévention des risques professionnels, en particulier dans le domaine des risques psycho-sociaux
- Travail en partenariat avec la psychologue du travail de l'UGA, les services RH et les services de prévention des risques des établissements
- Participation aux CHSCT et à leurs groupes de travail
- Intervention dans le champ de la médecine statutaire, en liaison avec le comité médical et la commission de réforme
- Organisation de séances d'informations et d'actions de formation pour l'ensemble des agents
- Elaboration d'un rapport annuel d'activité
- Accompagnement du handicap par le conseil et les préconisations d'aménagement en coordination avec les correspondants handicap des établissements
- Participation aux groupes d'intervention et de prévention des RPS

Mission d'encadrements : oui Non

Nombre d'agents encadrés : 2 infirmières et 2 secrétaires

Spécificités :

Les congés annuels sont à prendre pendant les vacances universitaires

Compétences attendues :

- Respecter l'éthique et le code de déontologie médicale
- Maîtriser les textes régissant la médecine de prévention
- Connaître le mode de fonctionnement des administrations publiques
- Connaître le droit du travail
- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
- Disposer de capacités rédactionnelles et de synthèse (bilans, rapports...)
- Faire preuve de rigueur
- Disposer d'un bon sens relationnel
- Savoir travailler en équipe

Conditions de diplôme :

CES/DES en Médecine du Travail ou capacité en médecine du travail

En tant que **médecin collaborateur**, vous vous engagerez à suivre la formation qualifiante en médecine du travail pendant 4 ans dispensée dans notre établissement. Le coût de cette formation sera pris en charge par l'Université Grenoble Alpes.

Formation :

Notre service formation vous accompagne et vous permet de développer de nouvelles compétences grâce à une offre de formation sur mesure

Pourquoi travailler à l'UGA ?



Avantages sociaux

- Aide périscolaire
- Chèques vacances, Restauration, Aide au transport, CESU
- CAESUG



Concilier vie personnelle et professionnelle

- Droit à congés (à partir de 45 jours/an), ≠ modalités horaires, télétravail sous conditions
- Etablissement engagé (QVT handicap, diversité, parité)



Accompagnement

- Mobilité
- Accompagnement personnalisé des parcours professionnels : formation, préparation concours, dynamisation de carrière



Campus dynamique

- Installations sportives
- Activités culturelles et artistiques
- Cadre de travail exceptionnel
- Accessibilité facilitée

Comment candidater :

CV **et** lettre de motivation + références

SO-MEDECIN-CSIU

Mail à

dgdrrh-recrutement@univ-grenoble-alpes.fr

Chargée de recrutement :

Sally OMBE